

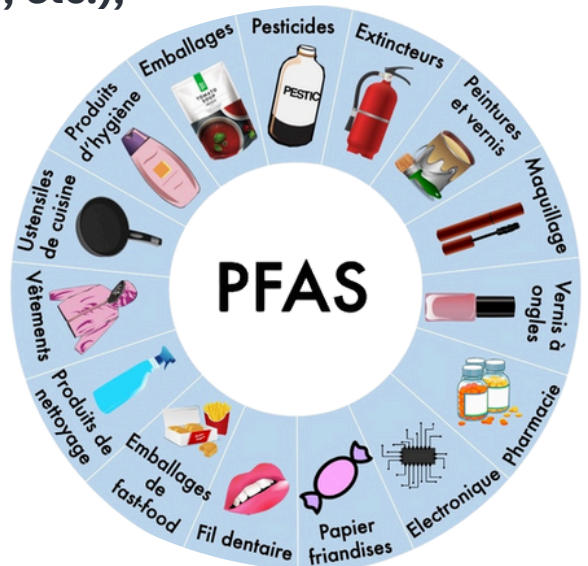


Du public au privé...

Mobilisons nous contre les PFAS !

QU'EST-CE-QUE LES PFAS?

Appelés «polluants éternels», les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) s'accumulent dans l'eau, les sols, les aliments... et dans nos corps. Utilisés dans de nombreuses industries (revêtements antiadhésifs, textiles, cosmétiques, pesticides, etc.), ces composés toxiques sont presque indestructibles et se diffusent partout. Ils contaminent l'eau par lessivage des sols agricoles, rejet direct des usines ou dégradation atmosphérique de certains gaz fluorés. On en retrouve désormais dans les nappes phréatiques, l'eau de pluie et jusque dans l'estomac des ours polaires. **Leur impact sanitaire est avéré : cancers, perturbations hormonales, atteintes au développement.**



Dans nos entreprises, nos services, agissons contre les PFAS..

Exigeons un diagnostic transparent :

- la liste des substances chimiques utilisées dans l'entreprise et leurs FDS (fiches de données de sécurité) ;

- l'inventaire exhaustif des produits fluorés : hydrofuges, antiadhésifs, lubrifiants, mousse anti-incendie, revêtements anti-tâche, etc.

- des mesures d'exposition aux PFAS : analyse de l'air, prélèvement sur les surfaces, contrôle de l'eau.



Les PFAS, un polluant éternel qui s'accumule sur notre territoire !

Le territoire d'Oullins-Pierre Bénite est particulièrement impacté par la pollution aux PFAS. En effet, il accueille les entreprises Arkema et Daikin, qui sont toutes les deux extrêmement polluantes. L'usine Arkema de Pierre-Bénite est ainsi la cinquième usine la plus émettrice de PFAS en France. Cette pollution touche l'air, l'eau et le sol à proximité des entreprises. Les premiers touchés sont évidemment les travailleurs de ces usines mais les habitants de ces territoires sont également touchés par les PFAS.

En effet, on recense un taux de PFAS dépassant largement les teneurs réglementaires européennes dans un grand nombre de quartiers de Oullins, Pierre-Bénite, Irigny et Saint Genis Laval.

Bien que alertés, les pouvoirs publics ne donnent que peu de réponse face aux inquiétudes légitimes des salariés et habitants. Ils se sont contentés au vu des teneurs en PFAS, de conseiller de ne pas consommer les œufs ou légumes produits sur le territoire car ils représentent un danger pour la santé.

À LA CGT, NOUS REVENDIQUONS :

→Le **maintien de l'emploi** sur le site Arkema de Pierre-Bénite pour les salariés en CDI, ceux en CDD, comme les intérimaires, les travailleurs ne sont pas des salariés jetables !

→L'aménagement de l'outil industriel afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, **ce n'est pas aux travailleurs de payer** ni par la dégradation de leurs conditions de travail ni par la pollution de leur environnement !

→L'application sans délais du principe du « pollueur-payeur », **Arkema et Daikin comme d'autres industriels ont fait le choix, sciemment, de polluer et de sacrifier la santé des travailleurs comme des habitants du sud de la métropole lyonnaise, c'est à eux de payer les conséquences de leur crise.**

C'EST À LA POPULATION ET AUX TRAVAILLEURS, DE DÉCIDER DE LEURS BESOINS ET DE LA FAÇON DE LES PRODUIRE !